

Questions orales

précise. À quelle date ces préoccupations ont-elles été signalées au ministre des Transports?

M. Lee Richardson (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Monsieur le Président, je puis vous assurer que le ministre continue de recevoir des rapports et des recommandations visant à améliorer la sécurité des transports au Canada.

De plus, le juge Moshansky a dit que les transports aériens étaient sûrs au Canada et que, à son avis, nous avions l'un des réseaux de transports les plus sûrs du monde.

* * *

LES PROGRAMMES DE FORMATION

M. Maurizio Bevilacqua (York-Nord): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi.

Dans un article paru dans le *Toronto Star* du 28 mars, le ministre admet clairement que son gouvernement n'a pas assez fait dans le domaine de la formation. Je conviens avec le ministre de l'échec de son gouvernement.

Le ministre a déclaré que le Canada devrait former un million de travailleurs par année, mais n'en a formé que 350 000 l'an dernier. Le ministre reconnaît manifestement que c'est au gouvernement qu'il incombe de restructurer le marché du travail. Je félicite le ministre d'en accepter le blâme, mais qu'est-ce qu'il entend faire à ce sujet?

L'hon. Bernard Valcourt (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, quelle entrée en matière pour le député. Faute de trouver à redire à la stratégie du gouvernement en matière d'adaptation et de restructuration, il peut se consoler en lisant cet article. Mais il devrait peut-être en poursuivre la lecture.

Je sais que le Parti libéral s'y est opposé avec véhémence, ici et au Sénat, lorsque nous avons voulu prendre des fonds inactifs du régime d'assurance-chômage pour permettre à des Canadiens de se perfectionner. Je parle du projet de loi C-21 et de la Stratégie de mise en valeur de la main-d'oeuvre.

Nous avons formé 350 000 personnes l'an dernier. Cette année, grâce aux 1,8 milliard de dollars qui seront consacrés à la formation de chômeurs, près de 650 000 Canadiens recevront de la formation.

Cet article parle aussi du partenariat. C'est la raison pour laquelle nous travaillons en collaboration avec le secteur privé—syndicats et entreprises—et les administrations provinciales afin de maximaliser les ressources

consacrées à la formation de la main-d'oeuvre. C'est la clé du succès dans un monde où règne la concurrence.

M. Maurizio Bevilacqua (York-Nord): Monsieur le Président, une question supplémentaire pour le ministre.

Le ministre reconnaît dans sa réponse que le gouvernement dont il fait partie n'a pas répondu aux attentes des Canadiens dans le domaine de la formation. Sa réponse est malheureusement inadéquate.

Le gouvernement va d'abord examiner les 28 secteurs économiques du Canada afin de déceler les lacunes, pour ensuite réunir des experts en vue d'établir un programme national de formation. Mais deux secteurs seulement ont été examinés jusqu'ici.

Je voudrais demander au ministre pourquoi il lui a fallu tant de temps pour constater que la formation est vitale pour la future prospérité de ce pays?

L'hon. Bernard Valcourt (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): C'est ridicule, monsieur le Président. Le député devrait regarder autour de lui ce qui passe au Canada.

Lorsqu'il prétend que seulement deux secteurs industriels se sont regroupés, il devrait peut-être parler au ministre du Commerce extérieur.

Arrêtez de lire ce que racontent les journaux et penchez-vous sur les organismes gouvernementaux, notamment le Bureau de mise en valeur de la main-d'oeuvre. Parlez aux gens du secteur privé. Vous constaterez que pas seulement deux secteurs se sont regroupés pour examiner comment devenir plus compétitifs au Canada, des dizaines de secteurs le font.

Le député a de toute évidence besoin d'une séance d'information. Je suis prêt à l'accueillir et à lui montrer tout ce qui se fait dans le cadre de la Stratégie de mise en valeur de la main-d'oeuvre. Il se lèvera ensuite en Chambre pour remercier et féliciter le gouvernement conservateur.

* * *

LA CONSTITUTION

M. J. W. Bud Bird (Fredericton—York—Sunbury): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre responsable des Affaires constitutionnelles.

Le débat s'intensifie au sujet de la réforme du Sénat et de la création d'un Sénat «trois E», et un bon nombre de mes électeurs, de même qu'un grand nombre de Canadiens, j'en suis sûr, se demandent s'il n'y aurait pas une façon meilleure ou différente de procéder.